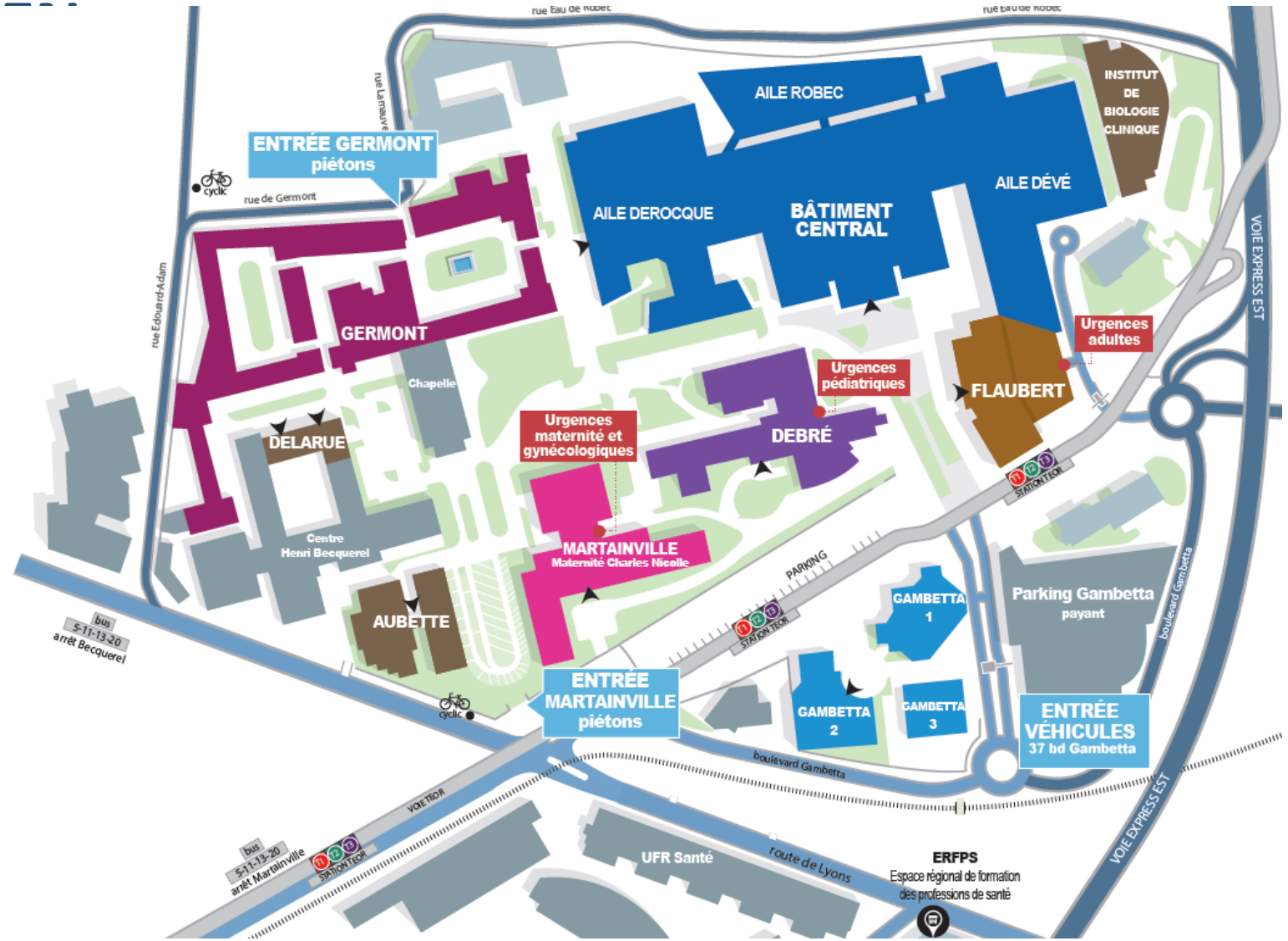
SERVICE ADMISSIONS FACTURATION : PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES PATIENTS EN CAS D'AFFLUENCE MASSIVE

Webinaire CORAMAVI - 17/09/2026

CHU ROUEN NORMANDIE

LE CHU DE ROU


ENTRÉE GERMONT
piétons
rue de Germont
rue Eau de Robec
rue Lamauve
rue Edouard-Adam
AILE ROBEC
INSTITUT DE BIOLOGIE CLINIQUE
AILE DEROCQUE
BÂTIMENT CENTRAL
AILE DÉVÉ
VOIE EXPRESS EST
GERMONT
Chapelle
DELARUE
Urgences pédiatriques
Urgences adultes
FLAUBERT
Urgences maternité et gynécologiques
DEBRÉ
Centre Henri Becquerel
MARTAINVILLE
Maternité Charles Nicolle
PARKING
STATION TEOR
AUBETTE
GAMBETTA 1
Parking Gambetta
payant
boulevard Gambetta
bus 5-11-13-20
arrêt Becquerel
ENTRÉE MARTAINVILLE
piétons
GAMBETTA 2
GAMBETTA 3
ENTRÉE VÉHICULES
37 bd Gambetta
VOIE TEOR
bus 5-11-13-20
arrêt Martainville
UFR Santé
route de Lyons
ERFPS
Espace régional de formation des professions de santé

SOMMAIRE

1 **Niveau 1 plan blanc :** urgences adultes et pédiatriques

2 **Niveau 2 plan blanc :** urgences adultes

3 **Niveau 2 plan blanc :** urgences pédiatriques

NIVEAU 1 : URGENCES ADULTES ET PÉDIATRIQUES

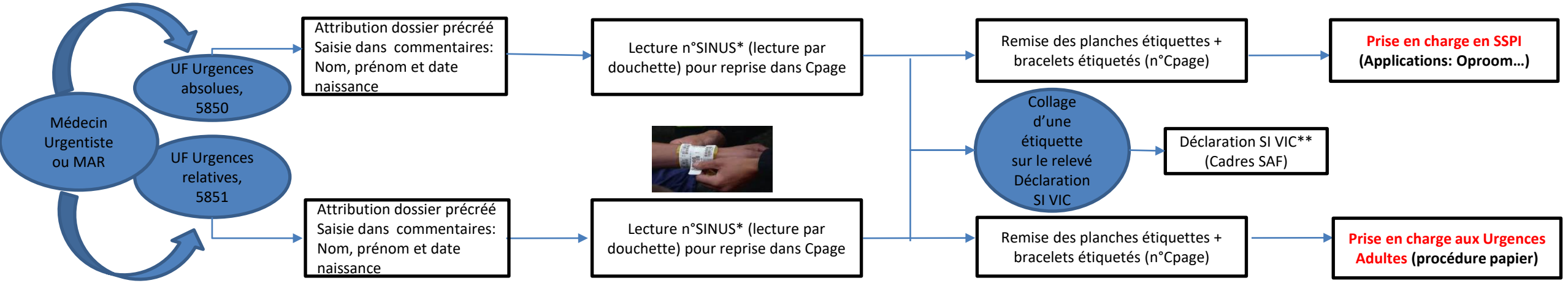
- Ce niveau correspond à une **affluence qui permet aux agents d'admissions d'enregistrer les patients arrivant au SAU adultes de l'hôpital Charles Nicolle selon le mode de création de dossier habituel** (qualification de l'identité si les conditions requises sont réunies, couverture sociale…) avec quelques ajustements pour assurer la traçabilité des patients en lien avec l'événement plan blanc/SIVIC.
  - Les patients en lien avec l'événement sont admis sur des **UF dédiées au plan blanc**
    - 2 UF au SAU adultes pour distinguer les UA et les UR
    - 1 seule UF au SAU pédiatrique : la qualification UA/UR est faite après la prise en charge médicale
  - Si les patients ont un n° sinus, ce numéro est reporté dans la GAM. Sinon, un numéro sinus sera attribué lors de la déclaration dans SIVIC par les cadres des admissions
  - Pour les patients inconscients, une identité fictive est attribuée.
- Pour les déclarations SIVIC.
  - Consigne de conserver une étiquette par patient
  - Présence de 2 cadres du services pour assurer la saisie au fil de l'eau

NIVEAU 2 : PLAN BLANC URGENCES ADULTES

- Ce niveau correspond à une affluence massive aux urgences adultes, **qui ne permet plus la création des dossiers selon le mode habituel.**
  - Un médecin urgentiste de tri demande aux agents des admissions au SAU adultes de l'hôpital Charles Nicolle de créer les dossiers selon le **mode dégradé.**
  - Ce mode opératoire permet d'accélérer l'enregistrement des patients (temps de recueil des données réduit et absence d'impression).
    - L'agent assurant l'accueil doit utiliser les **dossiers pré-créés** avec des identités fictives en mettant, si possible, en **commentaire des éléments d'identification (nom, prénom et date de naissance).**
    - La date et l'heure d'admission sont mises à jour.

- Le rétablissement d'identité des patients inconnus, les fusions d'identité et la récupération des pièces administratives relatives à la prise en charge des patients admis dans le cadre du mode de niveau 2 doivent se faire au plus tôt.
  - Les agents du SAF et de la cellule d'identitovigilance désignés à cet effet se coordonnent avec le service de soins sur la base d'une copie de la fiche de relevé SI-VIC.

SCHÉMA DE SYNTHÈSE DU NIVEAU 2 : PLAN BLANC URGENCES ADULTES



Utilisation des kits de dossiers préparés avec des identités fictives : planches d'étiquettes préadmissions et bracelets préétiquetés

NIVEAU 2 : PLAN BLANC URGENCES PÉDIATRIQUES

- Ce niveau est prévu pour gérer une affluence massive aux urgences pédiatriques ou à une situation des patients (âge, état émotionnel …), **qui ne permettent plus la création des dossiers selon le mode habituel.**
  - L'agent assurant l'accueil (administratif ou soignant) doit utiliser les **dossiers pré-créés avec des identités fictives** en mettant, si possible, **en commentaire des éléments d'identification (nom, prénom et date de naissance).**
  - La date et l'heure d'admission sont mises à jour.
- Le rétablissement d'identité des patients inconnus, les fusions d'identité et la récupération des pièces administratives relatives à la prise en charge des patients admis dans le cadre du mode de niveau 2 doivent se faire au plus tôt.
- Les agents du SAF et de la cellule identitovigilance désignés à cet effet se coordonnent avec le service de soins sur la base d'une copie de la fiche de relevé SI-VIC.
- Le Cadre de santé du binôme de coordination des urgences viendra préciser aux cadres du SAF, via la fiche de relevé SIVIC, à quelle classification correspondent les identités fictives : UA ou UR. Un bilan sera établi toutes les 30 minutes par le binôme Médecin coordinateur/Cadre de santé aux urgences pédiatriques.
- Pour les déclarations SIVIC:
  - Consigne de conserver une étiquette par patient
  - Présence de 2 cadres du services pour assurer la saisie SIVIC au fil de l'eau

SCHÉMA DE SYNTHÈSE DU NIVEAU 2 : PLAN BLANC URGENCES PÉDIATRIQUES

CHU ROUEN NORMANDIE

Utilisation des kits de dossiers préparés avec des identités fictives : planches d'étiquettes préadmissions et bracelets préétiquetés

UF plan blanc pédiatrie

Attribution dossier précréé
Saisie dans commentaires : Nom, prénom et date naissance

Lecture n° SINUS* (lecture par douchette) pour reprise dans Cpage



Remise des planches étiquettes + bracelets étiquetés (n° Cpage)

Prise en charge en chirurgie

Prise en charge médicale

Qualification UA/UR transmise toutes les 30' par un Cadre de santé du binôme de coordination des urgences

Collage d'une étiquette sur le relevé Déclaration SI VIC

Déclaration SI VIC** (Cadres SAF)